

Date de la convocation :

4 mars 2011

Date d'affichage de la convocation :

4 mars 2011

Nombre de conseillers municipaux :

• **en exercice**43

• **Présents à l'ouverture** ..34

Transmission en Préfecture le :

23 mars 2011 (sauf n°19)

Date d'affichage du compte-rendu :

24 mars 2011(sauf n°19)

Publication au recueil des actes administratifs le :

24 mars 2011 (sauf n°19)

Le 15 mars 2011, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, en séance publique, sous la présidence de M. Bruno JONCOUR, Maire.

Membres présents : Mme DIOURON, M. MAYEUX, Mme BLEVIN, M. BONNIN, Mme RAULT (arrivée à la délibération n°11), M. DELOURME, Mme LE GAGNE, MM. BLEGEAN (arrivé à la délibération n°16), GUENIFFEY, Mme SEITE, Adjoints.

M. LE RUN, Mmes BOT(arrivée à la délibération n°9), RIO, M. ROBERT, Mme MINET, MM. CROCHET, MARMIGNON, Mmes SOULIMAN, PIAT, DE LAVENNE, M. DREVES, Mmes LE GONIDEC, COTTRET, M. ALIPOUR (arrivé à la délibération n°16), Mmes CAZUGUEL-LEBRETON, GRONDIN, MM. BENAY, BEN ABDELWAHAB, AUFFRET, LE BERE, BOIVIN, Mmes LEFAUCHEUR, HUBERT, GACEL, M. IBNYASSIN (arrivé à la délibération n°6), Mmes GUYONNET (arrivée à la délibération n°5), MEYER, GOANVIC, M. PROVOST, Conseillers Municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. BLEGEAN donne pouvoir à M. MAYEUX (jusqu'à la délibération n° 15 incluse)

- M. FUAN donne pouvoir à Mme RAULT

M. LORANT donne pouvoir à Mme DIOURON

- M. ALIPOUR donne pouvoir à Mme COTTRET (jusqu'à la délibération n° 15 incluse)

- Mme BOULDE donne pouvoir à Mme CAZUGUEL-LEBRETON

Sorties et entrées des adjoints et conseillers municipaux pendant la séance :

- Sortie de Mme BLEVIN à la délibération n°5, retour à la n°6

Secrétaire de séance :

- Mme LE GONIDEC

La séance est levée à 21 heures 05

1 - Cotisations à verser à divers organismes - Année 2011

Le Conseil Municipal décide le versement des cotisations pour l'année 2011 aux organismes figurant dans le tableau .

TABLEAU DES COTISATIONS 2011

Organisme	Cotisations 2010	Cotisations 2011
Association des Maires de France	13 239,92 €	13 277,86 €
Conférence des Villes de Bretagne	3 372,46 €	3 357,97 €
Fédération des Maires des Villes Moyennes	4 336,02 €	4 317,39 €
Cités Unies France	2 901 €	2 901 €
Cités Unies France - réseau de coopération décentralisée pour la Palestine	4 762 €	4 762 €
Forum pour la gestion des Villes	2 140 €	891,67 € du 01/01 au 31/05 2011
REPTA	0	100
Réseau Grand Ouest-développement durable et commande publique	500 €	500 €
AVUF (Association des villes universitaires de France)	200 €	500 €
Plante et Cité	800 €	800 €
ANDES (association nationale des élus en charge des sports)		420 €
ANDRM (association nationale des directeurs de restauration municipale)		230 €
AFIGESE (association Finances-Gestion-Evaluation des Collectivités Territoriales)	340 €	200 €

RAPPORTEUR : M. GUENIFFEY

Présents : 34 Pouvoirs : 4

Total : 38

Exprimés : 38

Voix Pour : 38 Voix Contre : 0

Abstention : 0

2 - Elections cantonales des 20 et 27 mars 2011 - Mise sous plis des documents de propagande - Convention avec l'association Armor Emploi

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention à conclure avec l'Association Armor Emploi pour le recrutement de 20 personnes chargées de la mise sous pli des documents de propagande électorale dans le cadre des élections cantonales des 20 et 27 mars 2011,
- approuve le cahier des charges et obligations qui sera annexé à la convention,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention ci-jointe.

RAPPORTEUR : M. GUENIFFEY

Présents : 34 Pouvoirs : 4

Total : 38

Exprimés : 38

Voix Pour : 38 Voix Contre : 0

Abstention : 0

3 - Salles du conseil municipal et des Mariages - Convention de mise à disposition avec Saint-Brieuc Agglomération Baie d'Armor

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention ci-annexée à la délibération à conclure entre Saint-Brieuc Agglomération Baie d'Armor et la Ville de Saint-Brieuc,
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

RAPPORTEUR : M. GUENIFFEY

Présents : 34 Pouvoirs : 4 Total : 38 Exprimés : 38

Voix Pour : 38 Voix Contre : 0 Abstention : 0

4 - Adhésion au groupement de commandes - Produits pétroliers

Le Conseil Municipal :

- décide l'adhésion de la Ville au groupement de commandes suivants :

Objet du groupement	Durée du groupement	Coordonnateur
Produits pétroliers (fuel livré pour les bâtiments municipaux)	1 an du 1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012	Lycée Renan - St Brieuc

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive correspondante annexée à la délibération.

RAPPORTEUR : M. GUENIFFEY

Présents : 34 Pouvoirs : 4 Total : 38 Exprimés : 38

Voix Pour : 38 Voix Contre : 0 Abstention : 0

5 - Association Saint-Brieuc entreprises - Attribution d'une subvention de fonctionnement

Le Conseil Municipal décide l'octroi d'une subvention de 5 000 € à l'association Saint-Brieuc Entreprises afin de l'aider à mettre en œuvre ces actions.

RAPPORTEUR : Mme SEITE

Présents : 34 Pouvoirs : 4 Total : 38 29

Voix Pour : 29 Voix Contre : 0 Abstentions : 9
(M.LE BERE, M. BOIVIN, Mme LE FAUCHEUR, Mme HUBERT, Mme GACEL, Mme GUYONNET, Mme MEYER, Mme GOANVIC, M. PROVOST)

6 - Association Confrérie de la Coquille Saint-Jacques - Attribution d'une subvention de fonctionnement

Le Conseil Municipal décide l'attribution d'une subvention de 500 € à la Confrérie des Chevaliers de la Coquille Saint-Jacques.

RAPPORTEUR : Mme SEITE

Présents : 36 Pouvoirs : 4 Total : 40 Exprimés : 40

Voix Pour : 40 Voix Contre : 0 Abstention : 0

7 - Les entrepreneurs des territoires de Bretagne - Attribution d'une subvention

Le Conseil Municipal décide l'attribution d'une subvention de 2 000 € aux Entrepreneurs des Territoires de Bretagne.

RAPPORTEUR : Mme SEITE

Présents : 36 Pouvoirs : 4

Total : 40

Exprimés : 40

Voix Pour : 38

Voix Contre : 2
(M. BOIVIN, Mme GOANVIC)

Abstention : 0

8 - ANRU - Contractualisation convention de gestion urbaine de proximité*

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention de gestion urbaine de proximité concernant le quartier de la Croix Saint-Lambert,
- autorise Monsieur le Maire à conclure avec l'Etat, de Terre et Baie Habitat, de l'ANRU, de Saint-Brieuc Agglomération et de la Caisse d'Allocations Familiales, ladite convention annexée à la délibération.

RAPPORTEUR : Mme DIOURON

Présents : 36 Pouvoirs : 4

Total : 40

Exprimés : 40

Voix Pour : 40

Voix Contre : 0

Abstention : 0

9 - Rénovation Urbaine - Avenant n°5 à la convention ANRU contractualisée le 21 décembre 2006

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de l'avenant n°5 à la convention contractée avec l'ANRU le 21 décembre 2006 concernant les quartiers "Croix Saint-Lambert" et "Europe/Balzac/Ginglin",
- autorise Monsieur le Maire à signer avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, aux côtés de l'Etat et des partenaires concernés ledit avenant n°5 annexé à la délibération.

RAPPORTEUR : Mme DIOURON

Présents : 37 Pouvoirs : 4

Total : 41

Exprimés : 41

Voix Pour : 41

Voix Contre : 0

Abstention : 0

10 - Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) - Prolongation - Avenant n°2

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de l'avenant n°2 à la convention cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'agglomération briochine signée le 22 mars 2007, annexé à la délibération, permettant de prolonger de trois années le CUCS, soit jusqu'au 31 décembre 2013,
- autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 annexé à la délibération.

RAPPORTEUR : Mme DIOURON

Présents : 37 Pouvoirs : 4

Total : 41

Exprimés : 41

Voix Pour : 41

Voix Contre : 0

Abstention : 0

11 - Pôle d'Echanges Multimodal - Cofinancement des études préliminaires RFF et SNCF

Le Conseil Municipal :

- décide l'attribution d'une subvention à Réseau Ferré de France pour la réalisation de ses études préliminaires dans le cadre d'un pourcentage de 13,5 % du montant total de l'étude préliminaire estimée à 100 000 € HT maximum soit 13 500 € HT maximum,
- approuve les termes de la convention de cofinancement à conclure entre les partenaires (Etat, Région Bretagne, Saint-Brieuc Agglomération, Ville de Saint-Brieuc, S.N.C.F.) et RFF,
- décide l'attribution d'une subvention à la SNCF Gare & Connexion pour la réalisation de ses études préliminaires dans le cadre d'un pourcentage de 10 % du montant total de l'étude préliminaire estimée à 71 026 € HT maximum soit 7 103 € HT maximum,
- approuve les termes de la convention de cofinancement à conclure entre les partenaires (Etat, Région Bretagne, Département des Côtes d'Armor, Saint-Brieuc Agglomération, Ville de Saint-Brieuc) et la SNCF,
- autorise Monsieur le Maire à signer les dites conventions, annexées à la délibération.

RAPPORTEUR : Mme DIOURON

Présents : 38

Pouvoirs : 5

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

12 - Dénomination de voies - Quartier des Villages

Le Conseil Municipal décide de dénommer les voies suivantes, conformément au plan annexé à la délibération.

- **rue Piet MONDRIAN** (1872-1944) - Peintre hollandais, théoricien du néo-plasticisme, (la voie, formant une demi-boucle, située à l'intérieur même du lotissement et desservant les habitations),
- **rue Robert DELAUNAY** (1885-1941) - Peintre français, concepteur de l'orphisme (voie en impasse, parallèle au boulevard de l'Atlantique).

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Présents : 38

Pouvoirs : 5

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

13 - Dénomination d'une voie - Quartier Centre-ville

Le Conseil Municipal décide de dénommer la voie suivante, conformément au plan annexé à la délibération.

- **Venelle Achille du CLEZIEUX**, (1806-1893), écrivain briochin, fondateur de l'œuvre de familles ouvrières. (la voie reliant la rue du Parc à la rue Notre-Dame et débouchant face au 28, rue Notre-Dame).

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Présents : 38

Pouvoirs : 5

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

14 - Dénomination de voies - Quartier Saint-Jouan

Le Conseil Municipal décide de dénommer les voies suivantes, conformément au plan ci-joint annexé à la délibération :

- **rue Edouard OLLIVRO** (1921-1982) - Professeur d'histoire, écrivain, député des Côtes-du-Nord
(la voie desservant le lotissement et perpendiculaire à la rue Nominoë),
- **place de l'Hermine**
(la place située à l'extrémité de la voie précédente et parallèle à la rue Théodule Ribot).

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Présents : 38	Pouvoirs : 5	Total : 43	Exprimés : 41
Voix Pour : 41	Voix Contre : 0	Abstentions : 2 (M. LE BERE, Mme MEYER)	

15 - Avenue Corneille et rue Pinot du Clos - Enfouissement des réseaux de télécommunication - Convention avec France Télécom - Participation de la Ville

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes des conventions à conclure avec France Télécom pour l'enfouissement des réseaux de télécommunications avenue Corneille et rue Pinot-Duclos,
- dit que la participation financière de la Ville aux études et travaux de câblage sera de :
 - 6 440.00 € pour l'avenue Corneille
 - 561.60 € pour la rue Pinot-Duclos.
- autorise Monsieur le Maire à signer lesdites conventions annexées à la délibération.

RAPPORTEUR : M. MAYEUX

Présents : 38	Pouvoirs : 5	Total : 43	Exprimés : 43
Voix Pour : 43	Voix Contre : 0	Abstention : 0	

16 - Programme local de l'habitat de Saint-Brieuc Agglomération 2012-2017 - Avis sur le projet arrêté

Le Conseil Municipal :

- émet un avis favorable sur le projet de PLH (2012 – 2017) arrêté par délibération du Conseil d'Agglomération le 21 décembre 2010 sous réserves des réponses apportées aux observations suivantes :

Action 1 : Saint-Brieuc Agglomération, autorité organisatrice de la gouvernance

La Ville de Saint-Brieuc sollicite des précisions sur les conséquences financières relatives à l'engagement des actions du PLH.

Action 2 : un pilotage conjoint avec chaque commune

La Ville de Saint-Brieuc sollicite des précisions sur la forme et le contenu du contrat passé avec l'agglomération, ainsi que sur le détail de la territorialisation sur la commune.

Action 3 : information et sensibilisation sur l'habitat durable

La Ville de Saint-Brieuc préconise d'ajouter une référence au Pays de Saint-Brieuc, dans les partenaires à associer aux actions de sensibilisation.

Action 5 : développer et équilibrer la production de logements locatifs sociaux

La Ville souhaite pouvoir conserver la maîtrise de la localisation des logements locatifs sociaux au sein de chaque pétale identifié sur la commune, ainsi que l'organisation de ses programmes tout en respectant au global le taux moyen de 20% de logements sociaux. Une réflexion particulière devra être menée sur les secteurs centre-ville - gare avec la mise en place de dispositifs techniques et financiers spécifiques pour la transformation en logement locatif social de logements anciens délabrés ou vacants. Cette remise sur le marché de ces logements en locatif social constitue un axe majeur pour Saint-Brieuc dans le cadre de sa politique de renouvellement urbain.

Action 9 : reconquérir le parc de logements privés existants

Il est à noter l'importance pour la ville centre de l'agglomération de se mobiliser dans la réhabilitation de son parc privé ancien plus particulièrement des copropriétés dégradées qui constituent un parc social de fait, par la mise en œuvre d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en centre-ville et dans les quartiers.

Les modalités de portage de ces opérations devront être définies précisément entre la Ville et l'Agglomération.

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Présents : 40 Pouvoirs : 3 Total : 43 Exprimés : 43

Voix Pour : 43 Voix Contre : 0 Abstention : 0

17 - Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public - Attribution d'une subvention de fonctionnement

Le Conseil Municipal :

- approuve l'action de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public dans les Côtes d'Armor,

- décide l'attribution d'une subvention de 4 500 € à l'Association P.E.P des Côtes d'Armor,

RAPPORTEUR : Mme RAULT

Présents : 40 Pouvoirs : 3 Total : 43 Exprimés : 43

Voix Pour : 43 Voix Contre : 0 Abstention : 0

18 - Santé scolaire - Centre médico-scolaire de Saint-Brieuc - Attribution d'une subvention à l'Œuvre d'Hygiène Sociale des Côtes d'Armor

Le Conseil Municipal décide l'attribution d'une subvention de 11 401,81 € à l'Association "Oeuvre d'Hygiène Sociale des Côtes d'Armor" au titre de la participation légale aux dépenses de fonctionnement du Centre médico-scolaire de Saint-Brieuc pour l'année 2010.

RAPPORTEUR : Mme RAULT

Présents : 40 Pouvoirs : 3 Total : 43 Exprimés : 43

Voix Pour : 43 Voix Contre : 0 Abstention : 0

19 - Saint-Brieuc Agglomération - Définition d'une nouvelle compétence de développement culturel d'intérêt communautaire

Le Conseil Municipal :

- prend acte de la délibération de Saint-Brieuc Agglomération N°DB211-2010 ci-après annexée.

- approuve la définition par Saint-Brieuc Agglomération de la nouvelle compétence de développement culturel d'intérêt communautaire, pour les actions suivantes :

- *enseignement et éducation artistiques*
 - mener des actions collectives et de médiation à rayonnement intercommunal pour les publics amateurs ou scolaires ;
 - mettre en œuvre des projets intercommunaux : spectacles d'élèves, actions pédagogiques ou artistiques.
- *lecture publique*
 - développer la médiation par la mise en place d'offre d'animations intercommunales.
- *spectacles vivants et arts visuels*
 - initier des projets artistiques d'intérêt communautaire dans les domaines du spectacle vivant et des arts visuels : expositions, spectacles, événements, constitution et gestion d'un parc de matériel scénique ;

- soutenir et mettre en œuvre des projets d'intérêt communautaire autour de la création contemporaine pour accentuer la présence artistique sur le territoire (résidences d'artistes, lieux de travail, de vie ou de répétition).

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Présents : 40 Pouvoirs : 3 Total : 43 Exprimés : 42

Voix Pour : 42 Voix Contre : 0 Abstention : 1
(Mme MEYER)

20 - Festival Art Rock 2011 - Convention d'occupation temporaire du domaine public avec l'association Wild Rose - Avenant n°3

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de l'avenant n°3 à la convention en date du 6 février 2008 entre la Ville de Saint-Brieuc et l'Association Wild Rose, valant pour l'édition 2011 du festival,
- autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant annexé à la délibération.

RAPPORTEUR : Mme BLEVIN

Présents : 40 Pouvoirs : 3 Total : 43 Exprimés : 43

Voix Pour : 43 Voix Contre : 0 Abstention : 0

21 - Bibliothèques de Saint-Brieuc - Adoption du règlement intérieur

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes du règlement intérieur des Bibliothèques de Saint-Brieuc,
- autorise Monsieur le Maire à signer ledit règlement annexé à la délibération.

RAPPORTEUR : Mme. BLEVIN

Présents : 40 Pouvoirs : 3 Total : 43 Exprimés : 43

Voix Pour : 43 Voix Contre : 0 Abstention : 0

22 - Musée d'Art et d'Histoire - Adhésion à l'ICOM

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion du musée d'art et d'histoire à l'ICOM, pour un montant de 310 €.

RAPPORTEUR : Mme BLEVIN

Présents : 40 Pouvoirs : 3 Total : 43 Exprimés : 43

Voix Pour : 43 Voix Contre : 0 Abstention : 0

23 - Subventions de fonctionnement aux associations sportives - Année 2011

Le Conseil Municipal

- décide l'attribution des subventions pour un montant de 199 995 € (voir tableau annexé à la délibération),
- autorise Monsieur le Maire à signer les conventions annuelles d'attribution de subventions annexées à la délibération, à conclure avec Le Cercle, le Stade Briochin et l'Athlétisme Courses de Saint-Brieuc.

RAPPORTEUR : M. BLEGEAN

Présents : 37 Pouvoirs : 3 Total : 40 Exprimés : 40

Voix Pour : 40 Voix Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 3
(Mme PIAT, Mme CAZUGUEL - LEBRETON, M. PROVOST)

24 - Animations sportives Décllic Form' / Cap Armor / Été en Sport - Prestations de service et tarification - Année 2011

Le Conseil Municipal :

- adopte les dispositions tarifaires suivantes pour l'année 2011 :

DECLIC FORM'									
Coupon découverte		Forfait 1 mois				Forfait 2 mois			
		Tarifs de base				Tarifs de base			
2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
3.60 €	3.7 €	51 €	52 €	76 €	78 €				
Tarifs non Briochins		Tarif pour les non Briochins				Tarif pour les non Briochins			
3.60 €	4.0 €	51 €	57 €	76 €	85 €				
ÉTÉ EN SPORT ET CAP ARMOR (4h par après-midi de 14h à 18h)									
Type de semaine	Niveau 1 : Tarifs de base		Niveau 2 : Tarifs quotient familial 4 et 3		Niveau 3 : Tarifs quotient familial 2 et 1		Niveau 4 : Tarifs Non Briochins		
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	
Par semaine de 5 demi-journées	65 €	66 €	45 €	46 €	35 €	36 €	70 €	71 €	
Par semaine de 4 demi-journées (semaine du 15 août)	55 €	56 €	40 €	41 €	30 €	31 €	60 €	61 €	
Par semaine de 3 demi-journées (semaine du 14 juillet)	pas le cas en 2010	41 €	pas le cas en 2010	31 €	pas le cas en 2010	25.50 €	pas le cas en 2010	51 €	
CAP ARMOR (2h40 par après-midi entre 14h et 18h)									
Type de semaine	Niveau 1 : Tarifs de base		Niveau 2 : Tarifs quotient familial 4 et 3		Niveau 3 : Tarifs quotient familial 2 et 1		Niveau 4 : Tarifs Non Briochins		
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	
Par semaine de 5 demi-journées	50 €	51 €	35 €	36 €	25 €	26 €	55 €	56 €	
Par semaine de 4 demi-journées (semaine du 15 août)	40 €	41 €	30 €	31 €	20 €	21 €	45 €	46 €	
Par semaine de 3 demi-journées (semaine du 14 juillet)	pas le cas en 2010	31 €	pas le cas en 2010	25.50 €	pas le cas en 2010	15.50 €	pas le cas en 2010	36 €	
CAP ARMOR (1h20 par après-midi entre 14h et 18h)									

- décide que ces tarifs seront applicables pour l'année 2011,

- autorise Monsieur Le Maire :

- ↳ à signer les conventions de prestations de service avec les partenaires des animations dans le cadre des opérations Décllic Form', Cap Armor, Été en Sport,
- ↳ à signer la charte de labellisation Cap Armor avec le Département des Côtes d'Armor.

RAPPORTEUR : M. BLEGEAN

Présents : 40 Pouvoirs : 3

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43 Voix Contre : 0

Abstention : 0

25 - Démocratie locale / Vie associative - Attribution de subventions de fonctionnement - Année 2011
Le Conseil Municipal :

- décide l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations, ainsi qu'aux comités de quartiers; au titre de l'exercice 2011, pour un montant respectif de 93 600 € et 7 200 €, conformément aux tableaux n°1 et 2 ci-dessous, ce qui représente un montant total 100 800 €.

ASSOCIATIONS	Votes 2011
<i>Environnement</i>	
Sté d'Horticulture et d'Art Floral de St Brieuc	250 €
Jardins Familiaux de St Brieuc	250 €
Le Messager Briochin	100 €
Association Pêche et Pisciculture (AAPPMA)	100 €
Société Ornithologique d'Armor	200 €
Sous Total	900 €
<i>Humanitaire-Solidarité</i>	
Association des Travailleurs Immigrés (ASTI)	1.000 €
Ligue des droits de l'Homme	250 €
Ass. Nationale Visiteurs de Prison (ANVP)	400 €
Sous Total	1.650 €
<i>Divers</i>	
Saint-Brieuc Accueil Villes Françaises	200 €
Les Amis du Chemin de Fer	300 €
Ass. Anciens Elèves de Guébriant et Carnot	50 €
Compagnie des Commissaires Enquêteurs de Bretagne	200 €
Espéranto	150 €
Atelier du Bois Ludik	2.500 €
Comité d'Animation de Robien "section aquariophilie"	150 €
Club Philatélique Briochin	200 €
BreihTux	100 €
Ass. Animations Loisirs à L'Hôpital "Les Blouses Roses"	200 €
Ass. des Jeunes Sapeurs Pompiers de l'Agglomération de Saint-Brieuc	200 €
Hope and Vibes	200 €
Sous Total	4.450 €
<i>Logement-Equipement-Consommation</i>	
Centre National du Logement 22	250 €
Consommation Logement et Cadre de vie	300 €
Sous Total	550 €

<i>Anciens Combattants et Victimes de Guerre</i>	
Amicale Médaillés Militaires de St Briec	150 €
Association des Déportés Internés Résistants et Patriotes (FNDIRP)	150 €
Comité Briochin FNACA	160 €
Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre	200 €
Union Nationale des Combattants Section de St Briec (UNC)	160 €
Association Anciens Combattants AFN Côtes d'Armor (ADAC)	150 €
Sté Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire 94ème section	150 €
Ass. Croix de Guerre et de la Valeur Militaire	150 €
Le Souvenir Français	300 €
Association Costarmoricaine de la Fondation France Libre	150 €
Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants et Sté Patriotiques de St Briec (reliquat année 2010 : 150 € + subvention de fonctionnement 2011 : 150 €)	300 €
Sous Total	2.020 €
Multiactivités	
Comité de Jumelage	10.000 €
Club Olympique Briochin	26.030 €
Amicale Laïque	48.000 €
Sous Total	84.030€
TOTAL	93.600 €

Associations	Votes 2011
Comité de quartier Ville Bastard	700 €
Comité de quartier de la Ville Jouha	700 €
Comité de Réflexion et Animation Cesson	900 €
Comité d'Animation de Robien	700 €
Comité de quartier Ville Hellio - Tour d'Auvergne	700 €
Comité de quartier Cx St Lambert	1.000 €
Comité de quartier Les Grands Villages H. 2000	1.000 €
Comité de quartier St Michel	500 €
Comité de quartier des Riverains du Légué	300 €
Association quartier de l'Europe	700 €
TOTAL	7.200 €

- décide l'attribution des subventions de fonctionnement aux organisations syndicales, représentant un montant total de 3 000 €, selon la répartition figurant au tableau n°3

**Organisations Syndicales
Subventions de Fonctionnement année 2011**

Organisations Syndicales	Votes 2011
Union Locale CGT	1.700 €
Union Locale FO/CGT	900 €
Fédération Syndicale Unitaire 22	400 €
TOTAL	3.000 €

- approuve les termes de la convention financière à conclure avec le COB;
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention annexée à la délibération.

RAPPORTEUR : M. GUENIFFEY

Présents : 36

Pouvoirs : 3

Total : 39

Exprimés : 39

Voix Pour : 39

Voix Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 4

(M. MAYEUX, Mme LE FAUCHEUR, Mme HUBERT, M. PROVOST)

26 - Démocratie locale / Vie Associative - Attribution de subventions aux projets - Année 2011

Le Conseil Municipal :

- décide l'attribution de subventions aux projets telles que figurant dans le tableau ci-dessous :

<p>↳ "Le Comité de Réflexion et d'Animation de Cesson" aide financière accordée au titre du remplacement des rideaux à la maison de quartier.....</p>	<p>350 €</p>
<p>↳ "Le Comité d'Animation de Robien" aide financière accordée au titre des dépenses d'investissement dans la maison de quartier.....</p>	<p>1 035 €</p>
<p>↳ La Régie de Quartier de Saint-Brieuc aide exceptionnelle au titre de l'organisation de la 10^{ème} édition de "Tissé Mêlé"</p>	<p>2 500 €</p>

RAPPORTEUR : M. GUENIFFEY

Présents : 40

Pouvoirs : 3

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

27 - Solidarité internationale - Attribution de subventions de fonctionnement et d'aide aux projets - Année 2011

Le Conseil Municipal décide l'attribution de subventions de fonctionnement et d'aides aux projets selon la répartition figurant au tableau ci-dessous :

Subvention de fonctionnement	Vote 2010	Propositions 2011
↳ <u>Fonctionnement / démarrage</u>		
- Association Noama	150 €	150 €
- Amitiés Saint-Brieuc Togo	150 €	150 €
- Acte Sud Santé Education du Griffon		150 €
SOUS-TOTAL 1	300 €	450 €

Subventions aux projets 2010	Vote 2010	Propositions 2011
- <u>Armor Développement Sahel</u> : Aide à l'autonomie alimentaire au Burkina Faso (commune de Réo). Projet prioritaire sur l'eau (maintien du niveau des nappes phréatiques par technique de micro-barrages et plantations).	950 €	950 €
- <u>Association Enfants du Soleil</u> : poursuite des actions à Arequipa au Pérou (aménagement des locaux du centre nutritionnel).	150 € (Fonct.)	550 €
- <u>Fandiyema</u> : poursuite du projet de centre de ressources d'information et de formation des femmes à Gouré au NIGER (couture, artisanat, informatique, alphabétisation...). Il s'agit d'un projet triennal. La phase 1 du projet a fait l'objet d'un soutien de la Ville en décembre 2009 (900 €).		900 €
- <u>Infirmiers dans le mouvement</u> : échanges universitaires entre l'Institut de formation en soins infirmiers et l'institut supérieur des sciences infirmières de Gabès. Séjour de 16 étudiantes à Gabès en septembre 2011 sur le thème des soins palliatifs.		800 €
- <u>RESIA, Réseau Solidarités Internationales Armor</u> : La ville conformément à la convention triennale d'objectifs soutient :	2 000 €	2 000 €
- le développement, la promotion du centre-ressources du RESIA et en particulier pour l'aide au montage de projets apportée aux jeunes briochins souhaitant s'engager à l'international		
- la coordination de la semaine de la solidarité internationale, en lien avec les associations.		
- L'information et la sensibilisation de la population sur les problématiques sociales, politiques, économiques des pays de coopération, à savoir le NIGER et la Palestine.		
- <u>BASE, Bénin Armor Santé éducation</u> : Poursuite de la construction du centre de santé de GBAHOUETE au Bénin. Construction du logement des personnels, de la cuisine extérieure et des sanitaires.	7 00 €	8 00 €
SOUS-TOTAL 2	3 800 €	6 000 €
TOTAL GENERAL	4 100 €	6 450 €

RAPPORTEUR : Mme BLEVIN

Présents : 40 Pouvoirs : 3

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43 Voix Contre : 0

Abstention : 0

28 - Solidarité / Santé - Actions Handicap - Attribution d'une subvention au centre Communal d'Action Sociale

Le Conseil Municipal décide l'attribution d'une subvention spécifique pour un montant de 11 801.00 € destinée à couvrir les actions handicap réalisées en 2010 au Centre Communal d'Action Sociale.

RAPPORTEUR : M. DELOURME

Présents : 40 Pouvoirs : 3

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43 Voix Contre : 0

Abstention : 0

29 - Solidarité / Santé - Attribution d'une subvention au Restaurant du Cœur - Année 2011

Le Conseil Municipal :

- décide l'attribution d'une subvention de 31 400 € aux Restaurants du Cœur au titre de l'année 2011,
- approuve les termes de la convention financière annexée à la délibération,
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

RAPPORTEUR : Mme LE GAGNE

Présents : 40 Pouvoirs : 3

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43 Voix Contre : 0

Abstention : 0

30 - Solidarité / Santé - Attribution d'une subvention à la Croix Rouge - Année 2011

Le Conseil Municipal :

- décide l'attribution d'une subvention de 7 000 € à la Croix Rouge au titre de l'année 2011,
- approuve les termes de la convention financière à conclure avec la Croix Rouge annexée à la délibération,
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

RAPPORTEUR : Mme LE GAGNE

Présents : 40 Pouvoirs : 3

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43 Voix Contre : 0

Abstention : 0

31 - Déconstruction-reconstruction de la Maison du petit enfant "Le Cerf Volant" - Validation du programme/Demande de subventions - Election des membres du jury de la procédure négociée pour le marché de maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal :

- valide les objectifs et orientations du programme de déconstruction-construction de la Maison du Petit enfant "Le Cerf Volant" ainsi que l'enveloppe prévisionnelle globale affectée à cette opération,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat, de la Région, du Département, de la Caisse d'Allocations Familiales, etc. toutes les subventions susceptibles d'être affectées au projet ci-dessus désigné ;
- déclare léus pour composer le jury de la procédure négociée prévue à l'article 74 III b du Code des Marchés Publics, étant précisé que la Présidence du jury sera assurée de droit par Monsieur le Maire ou son représentant choisi en dehors des membres élus ci-dessous:

Membres titulaires :

- 1) Mme Joëlle LE GAGNE
- 2) Mme Marie-Claire DIOURON
- 3) Mme Marie-France RIO
- 4) Mme Sylvie GRONDIN
- 5) M. Marc BOIVIN

Membres suppléants :

- 1) M. Yannick MAYEUX
- 2) M. Philippe GUENIFFEY
- 3) M. Pierre DELOURME
- 4) M. Alain CROCHET
- 5) Mme Martine HUBERT

RAPPORTEUR : Mme LE GAGNE

Présents : 40 Pouvoirs : 3

Voix Pour : 43 Voix Contre : 0

Total : 43

Abstention : 0

Exprimés : 43

Délégation du Conseil au Maire

Ville de SAINT-BRIEUC

DELEGATION DE POUVOIRS DU MAIRE

Conseil Municipal

DECISIONS

Séance du 15 mars 2011

Rapporteur : M. LE MAIRE

**En application de l'article L.2122-22
du Code Général des Collectivités Territoriales
et de la délibération n°1 du Conseil Municipal du 1^{er}
avril 2008
modifiée par délibération n°1 du 31 mars 2009**

1) Conventions passées avec différents organismes, associations ou particuliers pour le louage de choses n'excédant pas douze ans:

(B)= briochin (NB)= non briochin

LOCATAIRE	OBJET DE LA CONVENTION	DATE DE CONVENTION	LOYER
Association "Saint-Brieuc ArTmor" (B)	Location de la Grande Salle de Robien su 10 au 30 janvier 2011	23 novembre 2010	Gratuité
Rotary Club de Saint-Brieuc (B)	Location de la Grande Salle de Robien le 20 mars 2011	23 novembre 2010	Gratuité
Chorale Kantarmor du Centre Hospitalier (B)	Location de la Grande Salle de Robien le 12 février 2011	30 novembre 2010	Gratuité
Association "Loisirs Pluriel" (B)	Location de la Grande Salle de Robien le 20 février 2011	30 novembre 2010	Gratuité
94 ^{ème} section des Médaillés Militaires (B)	Location de la Grande Salle de Robien le 24 février 2011	30 novembre 2010	Gratuité
A.S.P.T.T. - Section Cyclisme (B)	Location de la Grande Salle de Robien le 27 février 2011	30 novembre 2010	Gratuité
Association des Etablissements Secondaires du Bassin de Saint-Brieuc (B)	Location de la Grande Salle de Robien les 3,4 et 5 fevrier 2011	7 décembre 2010	Gratuité
Centre de Gestion 22 (NB)	Location de la Grande Salle de Robien le 24 mars 2011	7 décembre 2010	925 €
Centre de Gestion 22 (NB)	Location de la Grande Salle de Robien le 10 mai 2011	7 décembre 2010	925 €
Centre de Gestion 22 (NB)	Location de la Grande Salle de Robien le 14 septembre 2011	7 décembre 2010	925 €
Amis du chemin de Fer (B)	Location de la Grande Salle de Robien du 4 au 7 mars 2011	25 janvier 2011	Gratuité
Lions Club Griffon de Saint-Brieuc (B)	Location de la Grande Salle de robien le 13 mars 2011	25 janvier 2011	Gratuité
Sporting Club Briochin (B)	Location de la Grande Salle de Robien le 26 mars 2011	25 janvier 2011	Gratuité
Maison des Lycéens - Lycée Professionnel Jean Moulin	Location de la Grande Salle de Robien le 13 avril 2011	25 janvier 2011	Gratuité

2) Conventions d'occupation de locaux scolaires

(B) = briochin

LOCATAIRE	OBJET DE LA CONVENTION	DATE DE CONVENTION	LOYER
<p><u>Ensemble Traditionnel du Pays de Gouët</u></p> <p><u>(B)</u></p>	<p><u>Ecole primaire Jacques Brel</u> :</p> <p>Avenant n° 2 à la convention du 7 septembre 2010, autorisant l'Ensemble Traditionnel du Pays de Gouët à utiliser la salle de sport, la salle d'activités du rez-de-chaussée et les accès de l'école le samedi 18 décembre 2010 de 14h 00 à 17h 00 dans le but d'organiser des répétitions.</p>	<p>17 décembre 2010</p>	<p>Gratuit</p>
<p><u>Association des parents d'élèves des écoles Hoche et Guébriand</u></p> <p><u>(B)</u></p>	<p><u>Ecole maternelle Guébriand</u> :</p> <p>Convention autorisant l'association des parents d'élèves à utiliser la cantine, les deux cours, les sanitaires et les accès de l'école le vendredi 10 décembre 2010 de 16h 30 à 22h 00 dans le but d'organiser un marché de Noël.</p>	<p>20 janvier 2011</p>	<p>Gratuit</p>
<p><u>Ensemble Traditionnel du Pays de Gouët</u></p> <p><u>(B)</u></p>	<p><u>Ecole primaire Jacques Brel</u> :</p> <p>Avenant n°3 à la convention du 7 septembre 2010, autorisant l'Ensemble Traditionnel du Pays de Gouët à utiliser la salle de sport, la salle d'activités du rez-de-chaussée et les accès de l'école les dimanches 16 janvier, 13 février, 6 et 27 mars 2011 de 9h 00 à 18h 00 dans le but d'organiser des répétitions.</p>	<p>20 janvier 2011</p>	<p>Gratuit</p>
<p><u>Amicale Laïque des écoles Berthelot</u></p>	<p><u>Ecole élémentaire Berthelot</u> :</p> <p>Convention autorisant l'Amicale Laïque des écoles Berthelot à utiliser la salle de réunion entre le réseau d'aides et la salle d'activités, le parking, les sanitaires et les voies d'accès de l'école du 1^{er} septembre 2010 au 5 juillet 2011 dans le but d'organiser leurs réunions.</p>	<p>28 janvier 2011</p>	<p>Gratuit</p>

3) Conventions passées avec différents organismes, associations ou particuliers pour le louage de choses n'excédant pas douze ans

LOCATAIRE	OBJET DE LA CONVENTION	DATE DE CONVENTION	LOYER
<p><u>Gérard COLLOBERT</u></p> <p><u>(B)</u></p>	<p><u>Parcelle cadastrée BS 165 :</u></p> <p>Convention autorisant Monsieur Gérard COLLOBERT à utiliser la parcelle cadastrée BS 165 à des fins de stockage dans le cadre d'un chantier de construction d'une habitation sur la parcelle cadastrée BS 163.</p>	<p>20 décembre 2010</p>	<p>50 € annuel</p>
<p><u>CMC Curie</u></p> <p><u>(B)</u></p>	<p><u>Centre Curie :</u></p> <p>Convention autorisant le CMC Curie à utiliser la salle de réunion située au 1^{er} étage du bâtiment A le vendredi 17 décembre de 20 h 00 à 21 h 30 dans le but d'organiser un Conseil d'Administration.</p>	<p>16 décembre 2010</p>	<p>Gratuit</p>
<p><u>Ville de SAINT-BRIEUC</u></p> <p><u>(B)</u></p>	<p><u>17, rue de Genève :</u></p> <p>Convention autorisant la Ville de SAINT-BRIEUC à utiliser l'ensemble immobilier appartenant à l'Etat situé au 17, rue de Genève cadastré section BL n°70 hors bâti pour l'accès des pompiers à partir du 1^{er} novembre 2010 jusqu'à la date de la cession par l'Etat de ladite parcelle.</p>	<p>11 octobre 2010</p>	<p>Gratuit</p>
<p><u>Fédération Sportive et Gymnique du Travail (F.S.G.T)</u></p> <p><u>(B)</u></p>	<p><u>Centre Curie :</u></p> <p>Convention autorisant le F.S.G.T à utiliser la salle de réunion située au 1^{er} étage du bâtiment A le vendredi 28 janvier 2011 de 19 h 00 à 22 h 00 dans le but d'organiser une Assemblée Générale du club sportif de Chaffoteaux.</p>	<p>20 janvier 2011</p>	<p>Gratuit</p>
<p><u>Ensemble Traditionnel du Pays de Gouët</u></p> <p><u>(B)</u></p>	<p><u>2 rue Anatole France :</u></p> <p>Convention autorisant l'Ensemble Traditionnel du Pays de Gouët à utiliser les quatre pièces de l'immeuble sis 2 rue Anatole France, le samedi 26 février 2011 de 9 h 30 à 18 h 00 dans le but d'organiser une réunion.</p>	<p>20 janvier 2011</p>	<p>Gratuit</p>

LOCATAIRE	OBJET DE LA CONVENTION	DATE DE CONVENTION	LOYER
<u>Amicale des Employés Municipaux</u> (B)	<u>Centre Curie</u> : Convention autorisant l'Amicale des Employés Municipaux à utiliser la salle de réunion située au 1 ^{er} étage du bâtiment A le jeudi 3 février 2011 de 16 h 30 à 20 h 30 dans le but d'organiser une Assemblée Générale.	27 Janvier 2011	Gratuit
<u>Fédération Sportive et Gymnique du Travail (F.S.G.T)</u> (B)	<u>Centre Curie</u> : Convention autorisant la F.S.G.T. à utiliser la salle de réunion située au 1 ^{er} étage du bâtiment A le vendredi 21 janvier 2011 de 19h 00 à 22h 00 dans le but d'organiser une Assemblée Générale.	28 Janvier 2011	Gratuit
<u>Association du Pays Briochin de Sauvetage et de Secourisme</u>	<u>Centre Saint-Jouan</u> : Convention autorisant l'Association du Pays Briochin de Sauvetage et de Secourisme à utiliser la salle de formation (salle n°2) le samedi 22 janvier 2011, le dimanche 23 janvier 2011 de 8 h 00 à 18 h 00, le samedi 5 février 2011 de 8 h 00 à 18 h 00, le dimanche 6 février 2011 de 8 h 00 à 13 h 00, le samedi 19 février 2011 de 8 h 00 à 18 h 00 et le dimanche 20 février 2011 de 8 h 00 à 13 h 00 dans le but d'organiser des formations de secourisme.	28 janvier 2011	Gratuit

4) marchés passés selon une procédure adaptée et avenants
période du 27 décembre 2010 au 8 février 2011

MARCHES DE TRAVAUX

♦ TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE LOCAUX DE CUISINE AU CENTRE SAINT-VINCENT DE PAUL

MARCHE 93/10

- lot 1 : menuiserie - électricité - plomberie - notifié le 20 janvier 2011

♦ Jacky LE CAM de Saint-Brieuc montant : 19 891.60 € TTC

- lot 2 : peinture - revêtements de sol - notifié le 20 janvier 2011

♦ Franck MORO de Saint-Brieuc..... montant : 4 940.08 € TTC

♦ **REHABILITATION DE COURTS DE TENNIS**

MARCHE 005.01/11 – notifié le 3 février 2011

- ♦ LES COURS SIMEON de Rambouillet (78)..... montant : 65 511.02 € TTC

MARCHES DE FOURNITURE

♦ **FOURNITURE ET LIVRAISON DE PAPIER POUR COPIE ET IMPRESSION**

MARCHE 97/10 – notifié le 8 février 2011

- ♦ PAPETERIES D'ARVOR de Pordic..... montant minimum : 15 000.00 € HT
..... montant maximum : 30 000.00 € HT

♦ **FOURNITURE D'ENVELOPPES**

MARCHE 112/10 – notifié le 3 février 2011

- ♦ CEPAP de Rouillet Saint Estephe (16)..... montant minimum : 10 000.00 € HT
..... montant maximum : 25 000.00 € HT

MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

♦ **DIAGNOSTIC SUR L'ACCESSIBILITE DANS LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC DE 3^{ème} et 4^{ème} CATEGORIE DE LA VILLE DE SAINT-BRIEUC**

MARCHE 94/10 – notifié le 20 janvier 2011

- ♦ APAVE de Trégueux..... montant : 17 921.94 € TTC

♦ **ETUDE SUR LE COMMERCE EN CENTRE VILLE**

MARCHE 98/10 – notifié le 12 janvier 2011

- ♦ CIBLES ET STRATEGIES de Saint-Brieuc montant : 33 846.80 € TTC

♦ **INSPECTION DETAILLEE INITIALE DU PONT D'ARMOR**

MARCHE 99/10 – notifié le 3 janvier 2011

- ♦ SOCOTEC INTERNATIONAL de Montigny Le Bretonneux (78) montant : 12 318.80 € TTC

♦ **CONCEPTION ET REALISATION D'UNE MAQUETTE DANS LE CADRE DE L'ANRU**

MARCHE 113/10 – notifié le 11 janvier 2011

- ♦ ARIES de Josnes (41)..... montant : 20 050.94 € TTC

♦ **ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'ACQUISITION ET LA MISE EN PLACE D'ECO-POINTS ENTERRES DANS LE CADRE DE LA RENOVATION URBAINE**

MARCHE 114/10 – notifié le 21 janvier 2011

- ♦ SOGREAH de Brest..... montant : 35 640.80 € TTC

♦ **INSPECTION DETAILLEE INITIALE DE 6 PONTS ET PASSERELLES**

MARCHE 003.01/11 – notifié le 28 janvier 2011

- ♦ BOAS de Décines (69)..... montant : 15 452.32 € TTC

AVENANTS

♦ CREATION DE LOCAUX DE STOCKAGE A LA CUISINE CENTRALE MUNICIPALE

MARCHE 60/10

- lot 1 : terrassements - gros-œuvre - **avenant n°1** notifié le 28 décembre 2010

♦ André LE GUERN de Plédran.....

.....prolongation de délais de 8 semaines

et travaux complémentaires pour un montant de 886.80 € HT

- lot 2 : métallerie - serrurerie - étanchéité - **avenant n°1** notifié le 28 décembre 2010

♦ BSM d'Yffiniac.....

.....prolongation de délais de 8 semaines

et travaux complémentaires pour un montant de 150.00 € HT

- lot 3 : électricité - **avenant n°1** notifié le 30 décembre 2010

♦ JURET de Trégueux.....

.....prolongation de délais de 8 semaines.

♦ TRAVAUX DE RESTAURATION DES BEFFROIS DE L'EGLISE SAINT-MICHEL

MARCHE 47/10 – **avenant n°1** notifié le 22 décembre 2010

♦ BODET de Plérin

travaux complémentaires pour un montant de :1 461.00 € HT

♦ ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE D'ACCOMPAGNEMENT DU PROJET DE RENOVATION URBAINE

MARCHE 63/08 – **avenant de transfert** notifié le 21 janvier 2011

♦ Absorption de la société ATTENTION CONSULTANTS et de l'AGENCE QUINTE&SENS qui prennent le nom de SENNSE COMMUNICATION à Paris